

Objet : Soutien à l'opération « infusettes - fontaines à eau »

Le Président expose que l'Institut des Plantes Aromatiques et Médicinales (IPAM) réalise depuis 2006 une opération « *infusettes* », à destination des hébergeurs touristiques, qui se déroule durant la saison estivale. Cette opération consiste à proposer aux hébergeurs et aux Offices de Tourisme d'acheter à prix coûtant des sachets d'infusions à base de plantes aromatiques des Baronnies Provençales et de fabrication artisanale afin qu'ils offrent à leur clientèle printanière et estivale un cadeau d'accueil peu onéreux et représentatif des parfums et couleurs du territoire. Cette action est conduite depuis 2008 en partenariat avec le SMBP, les 13 Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Baronnies Provençales, les hébergeurs, ainsi que les producteurs et l'entreprise artisanale « Le Dauphin ».

L'opération infusettes a enregistré une augmentation conséquente des commandes d'infusettes passées par les hébergeurs et OTSI :

2009 : 3 827 sachets, **2010** : 4 173, **2011** : 5 035 sachets (plus de 130 000 infusettes).

Cet accroissement dénote une prise de conscience des enjeux de la valorisation des produits locaux de la part des consommateurs locaux et touristiques et un élan de motivation de la part des Offices de Tourisme des Baronnies Provençales participant à ce travail de partenariat (ateliers dégustations à l'Office de Tourisme de Serres, achat et vente d'infusettes à l'Office de Tourisme et aux thermes de Montbrun-les-Bains, etc.).

Au regard de cette évolution et à la demande des OTSI, l'IPAM souhaite poursuivre la professionnalisation de cette opération en y apportant des innovations et un renforcement dans son fonctionnement par notamment la mise en place de distributeurs de tisanes à base de plantes aromatiques locales et de fontaines à eau chaude en libre-service au sein des Offices de Tourisme. Une ou deux villes portes devraient être équipées en 2012 également.

Dans ce cadre, l'IPAM souhaite continuer à développer cette action de promotion de ces productions en accord avec les acteurs touristiques du territoire et en partenariat avec le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales et étendre la durée de l'opération « infusettes » de Pâques à la Toussaint.

Le SMBP souhaite, au travers de son projet de Charte, notamment valoriser les productions emblématiques et identitaires des Baronnies Provençales dont les plantes aromatiques et médicinales et professionnaliser, fédérer les acteurs du tourisme autour de démarches communes. A ce titre, cette opération « *infusettes* » initié par l'IPAM, participe pleinement au positionnement du futur Parc naturel régional.

De ce fait, le SMBP a retenu cette opération au titre de ses actions démonstratives pour l'année 2012.

Le Président propose d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € à l'Institut des Plantes Aromatiques et Médicinales en vue de la réalisation de l'opération infusettes - fontaines à eau 2012.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Décide** d'attribuer la subvention suivante à l'Institut des Plantes Aromatiques et Médicinales :

Montant	Destinataire	Affectation comptable
5 000 €	Institut des Plantes Aromatiques et Médicinales	6745

- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président,
Hervé RASCLARD